



# Extrait de délibération

## Comité syndical 20 mars 2017 – Parthenay

Identifiant  
C3/2017-03-02c

Cette délibération abroge et remplace la délibération n°079-200072189-20170320-2017-03-02-DE reçue en préfecture le 24/03/2017

L'An Deux Mille dix sept le vingt mars à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Mme Françoise Bély a été désignée secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 14 mars 2017  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 20 titulaires / 1 suppléant

**Pouvoirs :** 0  
**Absents, excusés :** 11 titulaires / 30 suppléants  
**Votants :** 20

| Com. de communes         | Titulaires présents   | Titulaires excusés et/ou suppléés   | Suppléants avec pouvoir de vote | Autres suppléants présents |
|--------------------------|---|---|---------------------------------|----------------------------|
| Airvaudais-Val du Thouet | BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François, NOLOT Monique   | FOUILLET Olivier  |                                 |                            |
| Parthenay-Gâtine         | ALBERT Philippe, BELY Françoise, BOUCHER Hervé-Loïc, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent,                     | BERGEON Patrice, CORNUAULT Véronique, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GILBERT Véronique, → De TALHOUET ROY Hervé | DIEUMEGARD Jacques              |                            |
| Val de Gâtine            | BARANGER Johann, CANTET Jean-Paul, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry, MORIN Joël, RIMBEAU Jean-Pierre, | BASTY Jean-Pierre, BOUJU Gilles, LIBNER Jérôme, OLIVIER Pascal  |                                 |                            |

## Approbation du compte administratif du budget annexe ECONOMIE 2016

Conformément à la loi, Monsieur le Président se retire de la séance.

Sous la présidence de Monsieur Pascal Bironneau, Vice-président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2016 dressé par le Trésorier de Parthenay-Gâtine,

M. Pascal Bironneau présente les résultats du compte administratif 2016 du budget annexe ECONOMIE du SMAEG qui peuvent se résumer de la manière suivante :

### Section de fonctionnement :

|                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| Recettes                          | 0           |
| Dépenses                          | 10.618,93   |
| Résultat de l'exercice            | - 10.618,93 |
| Excédent N-1                      | + 10.618,93 |
| Résultat de clôture de l'exercice | 0,00        |

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (sans le Président) :

- approuve le compte administratif pour l'exercice 2016 du budget annexe ECONOMIE du syndicat mixte,
- dit que l'excédent net de clôture de l'exercice 2016 est de 0 euro.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD